



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1246

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Requalification du carrefour chemins du Trouillat et du Calabert - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Grivel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Jacques, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillionel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacques), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoïn), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Llung), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palleja.

Séance publique du 11 janvier 2010**Délibération n° 2010-1246**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Ecully

objet : **Requalification du carrefour chemins du Trouillat et du Calabert - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La requalification du carrefour chemins du Trouillat et du Calabert à Ecully, au droit du parc du Vivier et de l'institut Paul Bocuse a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements par délibération du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2008.

Ce carrefour est situé dans un secteur à préserver et à valoriser sur lequel un périmètre d'étude reporté au plan local d'urbanisme (PLU) a été instauré en 2005 afin de maîtriser les conditions de son développement.

Après la mise en place de ce périmètre, une étude urbaine a été lancée afin de déterminer les orientations pouvant être traduites dans le cadre d'une modification du PLU. Cette étude préconise de :

- protéger réglementairement le patrimoine paysager,
- garantir et valoriser les liaisons piétonnes et les modes doux à l'échelle communale,
- valoriser le ruisseau du Trouillat,
- réaménager le carrefour à l'entrée du parc du Vivier.

Les objectifs de la requalification de ce carrefour, en concertation avec la commune d'Ecully, consistent à :

- aménager le carrefour pour diminuer les vitesses de circulation (plateaux piétons, gestion du carrefour par stop),
- diminuer la largeur des voies pour réduire la longueur des traversées piétonnes,
- réaménager l'espace fleuri par une pelouse et des plantations d'arbres.

Ce projet ne nécessitera pas d'acquisitions foncières sur les propriétés riveraines ; seules les limites entre le domaine communal et le domaine communautaire pourront être modifiées.

Les études d'aménagement pour un montant de 50 000 € (levés topographiques, maîtrise d'œuvre de conception, mission coordination sécurité prévention santé -CSPS-) pourraient être réalisées au cours du 1er semestre 2010.

Pour information, les travaux d'aménagement évalués à ce jour à 450 000 € pourraient être réalisés en 2011. Après validation du projet par la Commune et les éléments techniques chiffrés, le Conseil communautaire sera saisi pour individualiser une autorisation complémentaire de travaux ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la requalification du carrefour chemins du Trouillat et du Calabert à Ecully.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement sur l'opération n° 2097 - Ecully carrefour du Trouillat et du Calabert pour un montant total de 50 000 € en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine pour l'année 2010 correspondant à la maîtrise d'œuvre de conception, levés topographiques et coordination sécurité, prévention et santé.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.